SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME, CHARGE DES DROITS DE L'HOMME

LE CABINET

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

COMPTE RENDU

Date : Mardi 04 décembre 2018	
1. Objet	Compte rendu de l'audience entre Madame la Secrétaire d'Etat et LIDHO, MIDH, RAIDH.
2. Représentant du Secrétariat d'Etat	- Madame la Secrétaire d'État ;
3. Structures présentes	- Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme (LIDHO) ; - Mouvement Ivoirien des Droits de l'homme (MIDH) ; - Regroupement des Acteurs Ivoiriens des Droits de l'Homme (RAIDH).

4. POINTS ABORDES	Le mardi 04 décembre 2018, la **LIDHO**, le **MIDH**, et le **RAIDH** ont rendu visite à Mme la Secrétaire d'Etat, en ses bureaux, de 15h15 à 16h20. Cette rencontre avait pour objectif de faire le point de leurs différentes activités à Madame la Secrétaire d'Etat. Le RAIDH avait le volet de renforcement des capacités dans 30 localités de la Côte d'Ivoire. Ces 30 localités ont été retracés en 10 axes dont 7 ont déjà été effectués. Les 3 axes restant pourront être achevés d'ici la fin du premier trimestre 2019. La LIDHO avait pour mission l'organisation de journées régionales des Droits de l'Homme et l'assistance judiciaire. Les journées régionales des Droits de l'homme consistent en la projection de films, l'installation de stands, l'assistance juridique et d'autres activités dans 26 localités de la Côte d'Ivoire. Elles ont déjà été réalisées dans 16 localités et la LIDHO a obtenu une prorogation jusqu'au mois de juin 2019 pour l'achèvement de la mission. En outre dans le cadre de l'exécution du volet assistance juridique qui a débuté en janvier 2018, des relais communautaires ont été formés, ces derniers ont eu à accompagner judiciairement les populations. Il y a aussi eu une formation des magistrats, chefs de juridictions et autorités administratives. Quant au MIDH, ils ont entamé une compagne d'écoute de témoignages des victimes de violations graves de Droits de l'Homme notamment de tortures, actes sexuels et autres. Les victimes ciblées sont ceux de la période de janvier 2000 à la fin de la crise post-électorale de 2011.

	Des échanges ont aussi eu lieu sur les avant-projets de loi du code de procédure pénale et droit pénal. Par ailleurs, les différentes organisations se sont engagées à envoyer leur rapport à Mme la Secrétaire d'Etat. La rencontre s'est achevée par les remerciements des différentes délégations.
5. Emetteur	PhilippeKouamé, Chargé d'Etudes